

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324 Nombre de pages : 16

15.25 / 20

Epreuve : 107 Matière : 0560 Session : LDT

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Eyquem a, en tant que directrice des sports de Vichy, fortement contribué au développement de la formation des enseignantes d'EPS par la promotion d'une formation différenciée, tant en termes de structures que de contenus. Cette formation différenciée, abandonnée depuis 1989 avec l'enification du concours du CAP EPS pour justement lutter contre les différences sexuées en formation, a produit l'effet inverse de celui désiré : la proportion de candidates a progressivement diminué de 1989 à nos jours. La corporation des enseignants d'EPS est en effet la seule à encore compter plus d'hommes que de femmes dans l'éducation nationale (Sperdahelyi, "Le genre dans les concours. Mixité et sous-représentation des femmes en EPS", 2019). Ainsi, une formation différenciée semble perpétuer des différences sexuées. Comment la formation des enseignants d'EPS a-t-elle pris en compte ces différences sexuées ? l'éloge de la différence que fait Eyquem dans son ouvrage est-il le seul moyen d'attirer tant les femmes que les hommes en formation ?

Eyquem milite en effet dans cet esprit, comme dans le reste de l'ouvrage, pour des leçons d'EPS "différentes" selon qu'elles "s'adressent aux hommes ou aux femmes" (p.3). Puis lors, cela revient à affirmer que l'homme ou la femme, en tant qu'êtres sociaux, remplissent des rôles différents, qui justifient de développer chez l'un et chez l'autre des "qualités" (p.7) différentes. C'est le processus de construction du genre, celui-ci étant défini comme "ce que la culture fait du sexe" (Petrey, Le naturel de l'évidence et l'évidence du naturel, 2015). Ici, Eyquem adopte donc une posture différentialiste, laquelle consiste à construire le genre d'un individu sur le principe d'appartenance à 1...16..

son sexe. Ici, la femme est destinée à développer grâce, saupresse et adresse en vue de répondre à son rôle de maternité qui lui incombe du fait qu'elle soit une femme. Cette prise en compte différentialiste s'oppose à une prise en compte universaliste, laquelle promouvrirait la "force" et la "puissance" (l.10) ou la grâce et la saupresse tant chez les hommes que chez les femmes (Bard, les filles de Marianne, Histoire du féminisme, 1995). Comment cette prise en compte différentialiste, promue par Eyquem s'est-elle diffusée dans la formation des enseignants? Autrement dit, est-ce un hasard qu'une personnalité comme Eyquem se soit retrouvée en position de changer les structures et contenus de formation?

Eyquem accède au poste de directrice des sports sous Vichy grâce à sa vision différentialiste. Secrétaire générale du Rayon Sportif Féminin de puis 1937, sa vision différentialiste de la pratique sportive lui vaut son recrutement sous le gouvernement de Vichy, qui défend les mêmes idées qu'elle. Preuve en est la publication de son ouvrage aux éditions "Tous les sports" collection consacrée du Commissariat à l'éducation générale et sportive (F-GS). Peis lors, la formation des enseignants semble un moyen privilégié d'action en ce sens qu'il permet de "donner la forme" que l'on souhaite à plusieurs générations d'enseignants (Lé-Germain, "La formation des enseignants d'E-PS : entre logique économique et universitarisation des savoirs" 2012). Prendre en compte les différences sexuées par une posture différentialiste dans les formations revient alors à s'assurer d'un enseignement de l'E-PS sur le terrain sur le mode différentialiste. Pourtant, les disparités des organismes de formation, véritable "jouyse" (Euchs & Renaud, 2020), ne sont-elles pas un frein à la diffusion d'une seule posture de prise en compte de la différence des sexes? Plus encore, l'émergence de la formation professionnelle continue (FPC) à la fin des années 60 permet de relativiser l'apport de la

formation initiale et son rôle de "socialisation silencieuse" (Bojard & Terral, "Professionnalisation des étudiants STAPS du département éducation et matricité", 2016). En effet, la formation semble agir selon un double processus : une formation explicite par la transmission de contenus, de méthodes, de savoir-faire mais aussi une formation implicite sous la forme d'une socialisation à des valeurs, des idées, des normes, véhiculées plus ou moins consciemment. La prise en compte des différences sexuées s'est-elle alors opérée sur ces deux niveaux ? Si le premier niveau peut facilement être étudié, comment se saisir du second sans s'intéresser aux transformations sociales qui façonnent notre rapport au genre ?

En effet, si l'on accepte que la formation joue un rôle de socialisation silencieuse, celle-ci survient en aval de la socialisation primaire, laquelle véhicule déjà une certaine prise en compte des différences sexuées. Exquem, issue d'une famille catholique, vait alors son habitus façonné par une vision de la femme gracieuse, douce et élégante, et associe alors ces caractéristiques au sexe féminin. A l'inverse, une jeune fille aujourd'hui socialisée aux valeurs de force, de courage véhiculées par certains sports collectifs notamment, reste rattachée aux propos d'Exquem quant à la nécessité d'une formation différenciée. Cette formation différenciée se justifie alors par un rôle social distinct entre hommes et femmes, nécessitant une EPS distincte et donc une formation distincte des enseignants.

Aujourd'hui, la femme n'est plus assujettie à un rôle d'épouse ou de mère, justifiant une éducation identique entre filles et garçons. Pourtant, nous continuons d'associer, implicitement ou explicitement, les rapports de "force" et de "puissance" (L.L.) à des caractéristiques masculines. De plus, la formation, qui reste aujourd'hui principalement sportive\*, ne risquent-elles pas de moins attirer les filles que les garçons, le sport étant historiquement associé à des valeurs masculines (Davids & Lauvrau, Sport, école, société : la part des femmes, 1991). L'universalisation de la formation sur le modèle sportif ne risque-t-elle pas de renforcer les différences sexuées, ladite formation s'opérant en aval d'une socialisation primaire souvent genrée ? L'universalisation des contenus de formation ne peut-elle se faire que sur un modèle

masculing produisant une "virilisation" (l.10) crainte par Eyquem? Plus encore, les concours, en tant que symboles des contenues à acquérir, ont-ils évolué dans le respect des différences de sexes construits en amont de la formation initiale?

Nous tâcherons de montrer ici que les formations des enseignants d'EPS ont constamment pris en compte\* les différences de sexe des apprenants enseignants, tant en termes de structures que de contenus (de formation et de concours). Cette prise en compte est passée d'un modèle différentialiste de formation, tel que revendiqué par Eyquem, à un modèle universaliste qui, par la promotion d'une égalité sexuée dans les structures et les contenus, reproduit malgré elle des différences d'accès et de réussite liées à la formation continue qu'à une formation initiale désormais unifiée et universitarisée.

Cette transformation de la prise en compte des différences sexuées est alors à comprendre au regard de l'évolution de la femme en société, qui s'émancipe progressivement du rôle de maternité et de ménagère qui lui a longtemps été attribué : la "puissance" et la "force" ne sont plus l'appropriation des hommes.

De 1940 à 1968 nous montrerons qui hommes et femmes se forment dans des structures différentes par la confrontation à des contenus qui développent des "qualités" (l.7) distinctes selon le rôle social accordé à la femme et à l'homme. La vision différentialiste d'Eyquem ne semble alors pas ébranlée par les prémisses de l'émancipation sociale des femmes, à laquelle Eyquem contribuera pourtant : la prise en compte des différences sexuées reste différentielle.

De 1968 à 1989, l'universalisation de la discipline induit une universalisation progressive des structures de formation. Pour autant les contenus de formation et les contenus des concours perpétuent une prise en compte différentialiste des hommes et des femmes en formation, malgré les revendications féministes de plus en plus médiatisées, revendications qu'Eyquem contribuera à relayer dans la sphère politique du parti socialiste.

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324 Nombre de pages : 16

15.25 / 20

Epreuve : 107 Matière : 0366 Session : 2017

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Enfin, de 1989 à nos jours, nous montrerons que la prise en compte des différences sexuées s'appuie sur un mode universaliste, tant en termes de structures que de contenus de formation et contenus de concours. Pour autant, une socialisation primaire différenciée, associant la puissance aux hommes à l'instar d'Eyquem, associée à une universalisation qui prend pour référence le masculin conduit à la reproduction d'inégalités sexuées.

Le régime de Vichy, souvent symbolisé par la formule "d'une revanche du corps sur l'esprit", fait en effet la part belle à une EPS qui s'inscrit au sein de l'EGS. Devant le fort déficit d'enseignants d'EPS pourtant indispensables à cette référémérence physique et morale, Borodra va impulser une dynamique de recrutement massif : 2500 enseignants et moniteurs seront recrutés entre 1941 et 1945, dont plus de la moitié sont des femmes (Gay-Lescot, Sport et EP sous Vichy, 1991).

D'un point de vue structurel, le régime de Vichy va être à l'origine d'une pluralité de formation. En effet, en 1940 et 1941 sont créés les CREGS et l'INS, qui viennent alors se superposer aux IREP et à l'ENSEP devenues IRFEPs et ENSEPS existant depuis 1927 et 1933. Les CREGS sont alors en charge de fournir une formation courte aux futurs moniteurs et monitrices d'EPS afin de combler rapidement le manque d'enseignants. Cette formation est alors démixée, les hommes et les femmes se formant à deux métiers différents en vue d'un rôle de former une mère dont l'interdiction d'avorter est réaffirmée en 1941 ... 5/16.

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324 Nombre de pages : 16

15.25 / 20

et de l'autre un homme "fort, puissant et viril" (l. 10/11) capable de supporter sur ses larges épaules les tracas d'une famille entière. Peis lors, ces structures portant le même nom fournissent bien des formations différencieries et dépassent "l'absurdité de faire s'entraîner femmes et hommes ensemble" (l. 9), ce qui était pourtant le cas dans certains IREP et à l'ENEP avant Vichy. C'est ce que nous relate Paulette Morisson (Luc. Robème, "Itinéraire d'une prof de gym", 2005).

Cette non-mixité des structures de formation, soutenue par Eyquem, se perpétuera après-guerre comme en témoigne la scission entre l'ENEP jeunes filles et l'ENEP jeunes gens en 1947. Cette vision différentialiste, ici illustrée en termes de structure, se perpétuera alors dans les CREPS, les IREPs et les ENSEPS jusqu'en 1968.

D'un point de vue des contenus, une différenciation très nette s'opère également dans les différentes structures.

Dans les CREPS, l'apprentissage de la méthode naturelle et des techniques sportives est réservées aux futurs moniteurs, les femmes étant accoutumées à la rythmique et aux danses folkloriques nouvellement apparues dans les IO de 1947. De temps à autres, certains sports pouvaient être pratiqués, à l'instar du basket ou du hand, dans le respect des recommandations d'Eyquem. Celle-ci détaille en effet dans son ouvrage *La Femme et le sport* les sports qui sont plus ou moins adaptés à la pratique sportive féminine. Ce point de vue sera renforcé et étayé par les nombreux voyages qu'elle fera dans les années 50 pour constater dans des pays étrangers, des bénéfices et des coûts de la pratique de tel sport par les femmes (Castan-Vicente, "Les pionnières françaises du sport international des femmes", 2019). Ainsi, bien qu'adoptant une vision différentialiste, Eyquem participera grandement d'une invasion massive de certains sports

dans les formations des enseignants.

Outre une prise en compte différentialiste par la sélection des sports à inclure dans les formations, Eyquem se fera la promesse d'une éducation rythmique et dansée comme en témoigne la publication en 1959 de l'ouvrage : Isadora Duncan ou la danse du feu. Cette éducation rythmique prendra une place prépondérante dès 1941 dans les structures de formation, mais également dans les concours. En effet, à partir du milieu des années 50 est présente au CAPEPS (démisé en 1950) filles une épreuve de rythmique, accompagnée en 1966 d'une épreuve de danse. Les futures enseignantes sont alors acculturées à des épreuves dans lesquelles la grâce, l'esthétique et la souplesse sont prépondérantes (Cogimino, "Les prémisses des activités artistiques dans les années 60" in *Enseigner l'EPS* 01/2021). L'ENSEP jeunes filles, en tant que victimes de la profession, intègre alors ces pratiques dans ses enseignements de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année comme le symbolisent le recrutement de Karin Wachner, enseignante d'expression corporelle, en 1958 ou celui de Monique Bertrand en 1959, enseignante de danse moderne. Ce positionnement différentialiste de l'ENSEP jeunes filles n'est en rien surprenant, Françoise Lurel, grande amie d'Eyquem, étant à la tête de l'école jusqu'en 1967. Cette acculturation des femmes enseignantes tant à la rythmique, qui a certains sports jugés suffisamment féminins place certaines élèves-enseignantes dans des positions ambivalentes. Certaines d'entre-elles tendent à se masculiniser par la pratique des sports, mais cette "virilisation esthétique" (l.11) leur est alors reprochée : elles sont alors contraintes de contribuer à "ré-féminiser" leur image (Syrdahelyi, "Femmes d'action : enseignantes paradoxales", 2014).

Enfin, la FPC, balbutiante à cette époque participe elle aussi d'une prise en compte différentialiste. En effet, les stages de sport-collectif organisés par l'amicale des anciens élèves de l'ENSEP jeunes gens à partir de 1948 sont, comme le nom et la structure l'indiquent, organisés par des hommes. De droit, les femmes pourraient y participer mais leur formation n'étant pas orientée sur ces aspects, elles n'y participent

que très peu dans les faits. Les stages Maurice Paquet, organisés à partir de 1964, reproduisent le même modèle (Zoro, 150 ans d'images d'histoire de l'EPS).

Ainsi, malgré l'obtention du droit de vote en 1944, symbole d'une considération autre de la femme, les formations prennent en compte la différence des sexes sur un modèle différencialiste, qui tend à faire de la femme une mère, une épouse plutôt qu'une sportive, selon la formule consacrée d'Eyquem : "Tu aimes le stade, préfère lui la maison" (in Eyquem, 1944).

Pour autant, la légalisation de la contraception orale en 1967, associée à l'universitarisation des structures de formation en 1968 vont amener un vent nouveau sur la prise en compte des différences sexuées dans les formations.

Est en effet promulguée en 1968 la loi Faure qui constitue les UEREPS en tant que structures universitaires de formation des enseignants d'EPS. Cette mesure ne favorise pas du jour au lendemain la lénification des différentes structures de formation mais met en germe un processus lent qui se verra abouti en 1984, année à partir de laquelle seuls les UFR STAPS peuvent participer à la formation des futurs enseignants. Cette unification progressive des structures permet alors une banalisation de la mixité en cours théorique, même si les cours pratiques restent démixés (Hugedet, "Panorama synthétique des formations des enseignants", 2020). Néanmoins, une première universalisation structurelle est à l'œuvre ; illustrant une première forme universitaire de prise en compte des différences sexuées. Pour autant, la persistance jusqu'en 1984 du corps des professeurs adjoints induit la perpetuation de la formation dans les CREPS, lesquels fonctionnent sur un modèle non-mixtes".

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324 Nombre de pages : 16

15.25 / 20

Epreuve : 101 Matière : 0366 Session : L024

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

(Lé-Germain, 2012). C'est donc à partir de 1984 que l'unification structurelle a lieu de manière aboutie.

En revanche, les contenus de formation ainsi que les contenus des concours restent sexuellement différenciés, alors même qu'Eyquem abandonne pour la première fois de sa carrière sa conception différentialiste. En effet, à partir de 1962 elle quitte son poste d'inspectrice jeunesse et sport pour s'investir dans le militantisme féminin au sein du Mouvement Démocratique Féminin (MDF) où elle défendra la contraception orale, le remboursement complet des congés maternité etc. Elle adopte ainsi une vision radicalement opposée à celle développée dans La Femme et le sport ou dans Jeunes filles au soleil (1945). Malheureusement, ses conceptions n'auront plus d'impact sur le monde de l'EP ou du sport, mais participent en revanche du féminisme de deuxième vague qui permet une évolution sociale des mentalités. Ainsi, en 1975 est consacré le DEUG STAPS puis la licence en 1977, qui participent d'une uniformisation des contenus de formation dans des structures qui s'unifient également. Paradoxalement, les concours restent sexuellement différenciés\* alors que les concours des CAPES sont mixtes à partir de 1977. Cette différenciation contraste avec l'évolution des structures qui ont commencé une prise en compte universaliste des différences sexuées. Deux lectures s'opposent alors quant à la persécution d'un concours démixte jusqu'en 1989.

La première, celle du SNEP, et relayée de manière franche et assumée par Annick Davyde, consiste à dire que la conservation d'un concours séparé est le garant d'une même proportion d'hommes et de femmes dans la profession, et évite la fuite ... 9/16.

\* jusqu'en 1989

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324

Nombre de pages : 16

15.25 / 20

des femmes que causerait selon elle un concours mixte. Autrement dit, elle milite pour un concours dont les épreuves seraient les mêmes entre hommes et femmes, mais où les candidats s'opposeraient entre membres du même sexe. Pour autant, ce n'est pas ce qui s'est passé car les épreuves sont restées distinctes jusqu'en 1989.

La seconde lecture, relatée par Gleyze lui-même membre du SGEN, ("l'EP comme analyse de la mixité dans les écoles", 2009) consiste à dire qu'un concours séparé est le symbole même d'une inégalité de sexe qui n'a pas lieu d'être. Ils appuient alors leurs revendications sur le contexte d'émancipation féminine des années 70 et 80 : sous-segrégatorial à la condition féminine en 1974, remboursement de la pilule en 74, journée de la Femme. Les revendications du SGEN devant la cour Européenne portent leurs fruits et le concours est démixé en 1989.

Il convient alors de replacer cette victoire du SGEN dans le contexte du nouveau CAPEPS de 1978, qui présente des épreuves d'admissibilité et d'admission pour la première fois de l'histoire : une des épreuves d'admissibilité consiste alors jusqu'en 1986, en une série d'épreuves physiques (Dorville, "Les concours de recrutement comme révélations de l'identité de l'EP", 1993). Ces épreuves physiques, essentiellement sportives, sont alors évaluées à partir de la Table Letessier (présente au CAPEPS jusqu'en 2007), laquelle est grandement défavorable aux performances féminines. (Fortune & Saint-Martin, "La Table Letessier au service d'une de l'intégration du sport en EPS"). C'est pourquoi l'optique différencialiste dans le concours ne nous paraît pas aberrante jusqu'en 1986, bien qu'elle véhicule l'idée d'une femme différente de l'homme "par essence" comme le dit Eyquem. Malgré tout, des contenus théoriques différents sont attendus des femmes et des hommes lors des oraux jusqu'en 1989, perpétuant une EP différenciée d'un point de vue sexué.

10/16.

La FPC quant à elle connaît un essor monumental à partir de son obligation en 1971, et plus encore avec l'institutionnalisation des MAFPEN en 1982. Cette FPC, contrairement aux contenus du concours de recrutement, se fait alors le relais d'une conception universitaire de l'enseignement. En effet, la réponse aux problématiques scolaires, dont la mixité fait partie, doit se faire par le biais de l'EPS (Savary, in Revue EPS, 1987). Puis lors, les MAFPEN se font le relais des problématiques scolaires auxquelles l'EPS doit répondre et accueilliront des enseignants et enseignantes chevronnées à ces thématiques (Attali & St-Martin, "La FPC : reflet des distorsions institutionnelles de l'EPS", 2016).

Nous avons ici pu voir que malgré une universalisation de la prise en compte structurelle (STAPS et FPC) des différences sexuées, une différenciation des contenus de formation et des contenus du concours perpetuaient une prise en compte différentialiste, malgré l'essor d'un féminisme de 2<sup>e</sup> vague dont Eyquem fait partie.

1989 est alors l'année où l'unification des concours est mise en place, faisant tomber le dernier bastion d'une vision differentialiste de la formation. En effet, à partir de cet instant, Filles et garçons suivent le même cursus sans risque d'une "virilisation inesthétique" (l. 11) ou d'une féminisation mettant en jeu la virilité soi-disant inhérente à tout homme (Commeil, Masculinités, 1995). La suppression des concours d'entrée en STAPS en 1995 libère alors les vannes du recrutement pour une formation qui se diversifie.

En effet, en écho à la diversification des APSA enseignées dans le circuit scolaire se produit une diversification de l'offre de formation. La danse, les pratiques de la CPS ou encore l'ultimatum s'invitent dans les formations des futurs enseignants (Rapport de la G3P sur les formations des enseignants, 2016). Le référentiel de formation n'est plus constitué des seuls sports compétitifs dans un cadre structurel où tous les cours se déroulent en

! Attention, ce n'est pas la fin.

Ça continue à la p. 13, je me suis trompé dans mes copies. Toutes mes excuses.

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324 Nombre de pages : 16

15.25 / 20

Epreuve : 107 Matière : 0360 Session : 104

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

mixité. La vision d'Eyquem est ici dépassée : grâce et force sont mis à disposition des étudiants dans une société où la femme peut choisir d'endosser des "qualités" (l. 7), des traits de personnalité ou une apparence jusqu'à considérés comme masculins. Ainsi est reconnu en 1990 à la cour de cassation le 1<sup>er</sup> viol entre époux : le corps de la femme n'est plus assujetti à celui du mari quand paraît en 2006 le pamphlet de Virginie Despentes revendiquant une liberté sexuelle, sociale et politique la plus totale (King-Kong Theory, 2006).

Du point de vue du concours, la présence de trois écrits à l'création de l'agrégation en 1982 ou la présence de 2 écrits d'admissibilité au CPEPS est à l'avantage des filles, qui seraient moins à l'aïse aux oraux mais compenseraient cela par une avance prise aux écrits (Sperdahelyi, 2019). Plus encore, l'instauration ces quinze dernières années de réflexions sur la construction sociale des inégalités de genre dans les épreuves des concours témoigne d'une volonté de réflexivité sur les magies d'une prise en compte universaliste, que ce soit dans la leçon d'EPS ou dans les formations enseignantes.

En effet, la prise en compte universaliste que nous venons de décrire et qui a lieu tant dans les structures que dans les contenus de formation, est à深化改革 ici au regard l'éléments que nous apporte Loïc Sperdahelyi (2019).

Comme mentionné dans les premières lignes de cette copie, la féminisation de la corporation des enseignants d'EPS est plus faible que pour celle des autres disciplines : il y a 58% de femmes dans l'éducation nationale pour seulement 44% dans 13/16 enseignantes

Concours section : AGREGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR  
Epreuve matière : DISSERTATION 1  
N° Anonymat : A000042324 Nombre de pages : 16

15.25 / 20

La corporisation des enseignants d'EP. La cause est alors à trouver dans l'unification du concours opérée depuis 1989. En effet, les années 90 semblent conforter le SGEN dans le bien-fondé de sa décision puisque le pourcentage de reçus et reçues est d'environ 50-50%.

En revanche\*, les années 2000, ce chiffre va chuter pour atteindre un niveau très bas entre 2010 et 2017 où la moyenne des reçus hommes/femmes est de 64% contre 36% : les femmes semblent ici sous-représentées. Une première analyse, triviale, consisterait à considérer ces chiffres avec indifférence puisque, finalement, les filles ont le choix de se présenter plus ou moins au CAPEPS, et qui il ne tient qu'à elle de faire gonfler les chiffres. Une seconde analyse, sociologique, consiste à dire que le choix est bien souvent une illusion et relève purement et simplement d'une construction sociale (Bourdieu, la distinction. Critique sociale du jugement, 1979). Autrement dit, il est probable que les études STAPS, plus trivialement appelées "fac de sport", véhiculent avec elles l'illusion d'études réservées aux hommes puisque le sport est une "affaire d'hommes" (Dauillet, L'âme du conquérant, 1998).

Cette construction sociale, qui conduit à reproduire dans une faible mesure la vision différencialisante d'Eyquem, émerge alors autant de la sphère sociale, que familiale ou scolaire.

Tout d'abord, la sphère sociale véhicule encore des idées régressives sur la féminité, conduisant Camou, président de la FFR, à proclamer que "le rugby féminin, ce n'est ni du rugby, ni féminin". Certains sports resteraient donc l'apanage des hommes, car développant des valeurs et des normes qui une fille, parce qu'elle est une fille, ne peut acquérir. La sphère familiale conduit bien souvent à l'achat de barbies et pour les filles, et de lego pour les garçons, quand la sphère scolaire reproduit implicitement des stéréotypes de genre par les interactions verbales et gestuelles (Breau et Couchot-Schiex, "Repenser l'EPS avec le genre : relayer d'épélées sur des expériences vécues", 2019). Cette triple influence conduit alors

14.176.

\* durant

à la construction de dispositions genrées, qui freinent à l'investissement dans des formations dites masculines. Autrement dit les jeunes filles s'investissant en STAPS ont, d'un point de vue statistique, plus de chances d'avoir développé des dispositions dites masculines, et auront plus de chances de les transmettre à leur tour. Pour autant, la lente mais réelle démocratisation des pratiques sportives féminines ou des pratiques pertiniques masculines, en EPS, à l'AS ou en dehors de l'école est selon nous un facteur de changement, dont les effets sont pour autant lents à observer.

Le FPC est alors un lieu idéal pour accueillir les générations précédentes à ces nouvelles problématiques (Maulini, « A qui sert la formation continue ? », 2015). Pourtant, la disparition des MAFPEN en 1998 remplace par les IUFM dès 1989 est selon cet auteur sans pas en a priori car les fonds qu'y sont alloués sont souvent utilisés par les IUFM pour leur formation initiale, faute d'un budget suffisant. Les revendications actuelles de la corporation mettent alors en exergue que malgré l'obligation de FPC, l'offre est si réduite que bien souvent les formations sont complétées dès le début de l'année. Dans ce cadre, les FPC sur le genre à l'école sont mises en place, mais touchent trop peu d'enseignants.

Pour conclure, nous espérons avoir montré que la prise en compte des différences sexuées s'opère depuis 1940 dans les formations des enseignants d'EPS. Cette prise en compte relève initialement d'un modèle différencialiste, chez Eymard dans la première période de sa vie, modèle qui s'illustre tant dans les structures de formation, sexuellement séparées, que dans les contenus de formation et contenus du concours. Ces derniers visent en effet la formation d'un homme et d'une femme dont le social et les "qualités" diffèrent. À partir des années 70 s'opère une bascule qui, touchant d'abord les structures de formation, puis les concours et les contenus, procède à une prise

en compte des différences sexuées sur un modèle universaliste, dans un contexte où le statut de la femme et de l'homme tendent à devenir indifférenciés.

Si nous nous sommes rapidement interrogé en introduction sur le renouvellement des enseignants, qui ne s'opère que tous les quarante ans, et leur rapport au genre, nous n'avons que peu questionné le renouvellement des formateurs. En effet, si les enseignants disposent de formations continues pour s'acquitter aux nouvelles problématiques sociales et scolaires, qui en est-il des chercheurs qui ne travaillent pas spécifiquement sur le genre ? Plus largement, cela questionne finalement l'acculturation de l'ensemble de la population à la question des inégalités sexuées : dans une formation continue quel que soit le corps de métier, la socialisation culturelle peut-elle suffire à faire évoluer les mentalités, dans une société où le divertissement culturel est lui-même socialement construit ?